Conseil des droits de l’homme

38e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Danemark**

Genève, le 6 mai 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Danemark et la remercie pour sa présentation.

La Suisse souhaite faire les recommandations suivantes au Danemark :

Premièrement, mon pays est préoccupé par l'impact discriminatoire de la loi L38, adoptée en 2018, visant à modifier la composition sociale de certains quartiers. La Suisse recommande au Danemark de **cesser d'utiliser le terme "ghetto"** pour désigner les zones d'habitation défavorisées et de veiller à l'absence de discrimination dans la résolution des problèmes d'inclusion sociale et de logement.

Deuxièmement, la Suisse recommande au Danemark de ratifier la **Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées**, que le Danemark a signée en 2007.

Je vous remercie.